



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le Conseil national face aux défis de l'éducation non formelle



La 26^e session du Conseil national de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, ouverte hier à Brazzaville sur le thème « Enjeux et défis de l'éducation non formelle dans le système éducatif congolais », entend dynamiser les différentes formes d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2024-2025.

« L'avenir d'une bonne partie de la jeunesse de notre pays se joue dans ce secteur. Il nous revient de le dynamiser en s'assurant que chaque Congolais, quelle que soit sa situation socioéconomique, ait accès à l'éducation », a indiqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

Page 16

Les sachants et praticiens du système éducatif à l'ouverture des travaux du Conseil national

FRANCE

Le sommet de la Francophonie de retour à Paris

La capitale française va accueillir dans quelques jours, et ce pour la première fois depuis 33 ans, les chefs d'État et de gouvernements de 84 pays francophones à l'occasion du Sommet de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) convoqué sur le thème « Créer, innover et entreprendre en français ».

A l'occasion d'une conférence de presse le 17 septembre à Paris, le comité d'organisation de cet événement aux enjeux politiques,



OIF conférence de presse, salle Senghor, Paris 17 septembre 2024

économiques, numériques et culturels a annoncé 81 confirmations de présence de délégations étrangères ont déjà été reçues dont 51 chefs d'État et de gouvernement.

Page 9

TRIBUNAL D'OWANDO

De présumés délinquants fauniques à la barre

Le Tribunal d'Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, ouvre ce jeudi une procédure judiciaire à l'encontre de deux présumés délinquants fauniques in-

terpellés pour détention d'écaillés et griffes de pangolin géant, une espèce animale protégée par la loi sur la faune et les aires protégées.

Page 3

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Les PME et PMI invitées à saisir les opportunités de la Zlécaf

La ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, qui a clôturé mardi la 1^{re} édition du Forum économique des femmes entrepreneures, a invité les petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries (PME et PMI) féminines à se formaliser afin de bénéficier des opportunités qu'offre la zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf). « Pour être bénéficiaire de la Zlécaf, les femmes cheffes d'entreprises doivent activement être les premières à formaliser leurs activités économiques et se former ainsi que s'informer et décider d'être des actrices de tout ce qui se passe dans la vie économique », a-t-elle indiqué, soulignant que les femmes, en tant qu'actrices économiques, représentent plus de 70% des unités informelles.

Page 3



Les participantes aux panels

Éditorial

Cadre d'expression

Page 2

ÉDITORIAL

Cadre d'expression

Le comité exécutif de la Confédération africaine de football tenu le 16 septembre à Nairobi au Kenya vient de dissiper tous les doutes quant à l'organisation du prochain Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2024. Les sélections sont désormais fixées puisque la compétition va se dérouler du 1er au 28 février 2025 au Kenya et la phase éliminatoire débutera entre les 25 et 27 octobre de cette année.

Les délais sont très courts, surtout pour les Diables rouges locaux qui espèrent se qualifier pour la cinquième fois en huit éditions et offrir à cette sélection stabilité et crédibilité. Un défi que l'équipe fanion n'arrive toujours pas à relever. Après trois participations d'affilée, la mission consiste dès lors à maintenir le cap. Histoire de prouver que les joueurs évoluant dans le championnat local ont bien acquis de l'expérience.

La grande interrogation est de savoir maintenant si, en dehors des pétitions, la suspension provisoire d'occuper les stades, la cacophonie autour de l'assemblée générale extraordinaire, la falsification des signatures qui empêchent actuellement le ballon de tourner rond au Congo, la remise à niveau des équipes nationales demeure une priorité. Si tel est le cas, le secret de la performance sportive reste le travail. Rien d'autre. Les querelles n'ont pas leur place dans le sport.

Les Diables rouges locaux se qualifieront pour la phase finale en prenant conscience de leurs faiblesses. Mais sans quelques matches dans les jambes, il sera difficile de mettre toutes les chances de notre côté. La nécessité de vite offrir à cette jeunesse un cadre d'expression par la relance des compétitions nationales s'impose plus que jamais pour permettre aux joueurs de montrer leur talent, leur combativité et leur force.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉCENTRALISATION

La BAD réitère son soutien au Congo

Reçu en audience le 18 septembre à Brazzaville par le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, le nouveau représentant résident de la Banque africaine de développement (BAD), Olivier Béguy, a réitéré l'intérêt de son institution à accompagner le Congo dans la mise en œuvre des projets liés à la décentralisation.

Accompagné de la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Adama Dian Barry, le nouvel économiste-pays résident de la BAD a fait le tour d'horizon de certains projets qui pourront bénéficier de l'attention particulière de son institution. « Cette visite nous a permis de faire le contour sur l'ensemble des initiatives, des projets de développement au sein du ministère, et voir dans quelle mesure la BAD pourrait accompagner le gouvernement à la mise en œuvre de ces programmes. Je pense que ce sont des projets assez ambitieux, considérés comme un modèle de développement en Afrique. Je réitère au nom des responsables du management de la BAD notre intérêt à accompagner le Congo surtout au niveau des projets de décentralisation que nous pensons assez clés pour permettre de réduire la pauvreté et d'assurer la prospérité du pays », a rassuré Olivier Béguy à sa sortie d'audience.

Parmi les projets qui pourraient intéresser la BAD, il y a le Programme d'accélération du développement communautaire (Padc) que le gouvernement entend lancer sous peu avec l'appui du Pnud. Pour la partie



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec Olivier Béguy en présence d'Adama Dian Barry/Adiac

congolaise, le développement local requiert des infrastructures de tout type et la BAD serait un partenaire de taille. En effet, le Padc est une offre de services intégrés du Bureau régional du Pnud pour l'Afrique visant à aider 50 millions d'Africains à sortir de la pauvreté multidimensionnelle d'ici à 2026 et rétablir l'équité territoriale dans différents pays. Exécuté par le Pnud, ce programme permettra, entre autres, l'édification des structures de santé, la mise en place des dispositifs d'éducation/formation professionnelle, le développement des microcentrales hydrauliques ainsi que des mécanismes nécessaires à l'électrification rurale, l'encouragement, la formation, le financement et le suivi des structures œuvrant dans le domaine de l'agriculture au

sens large. Il s'agira d'aménager et d'entretenir les voies d'accès, d'encadrer le développement d'activités économiques durables, génératrices de revenus pour la population la plus vulnérable sur toute l'étendue du territoire national.

« Avec le Pnud, nous avons l'habitude de travailler ensemble, de mettre en place des conventions tripartites entre la BAD, le Pnud et le gouvernement du Congo. C'est dans ce cadre que nous essayons de voir dans quelle mesure nous allons mettre ensemble nos forces pour pouvoir accompagner le département ministériel à mettre en œuvre ses projets de développement », a conclu le nouveau représentant résident de la Banque africaine de développement.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ENTREPRENEURIAT

Les PME et PMI féminines appelées à se formaliser

La ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a, lors du forum économique des femmes entrepreneures qui s'est clôturé le 17 septembre à Brazzaville, invité les petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) féminines à se formaliser afin de bénéficier des opportunités qu'offrirait la zone de libre-échange continentale et africaine (Zlécaf).

« Pour être bénéficiaire de la Zlécaf, les femmes cheffes d'entreprises doivent activement être les premières à formaliser leurs activités économiques, se former, s'informer et décider d'être des actrices de tout ce qui se passe dans la vie économique », a-t-elle souligné à l'occasion de la première édition du forum économique des femmes.

Intervenant sur le thème « Développement d'une politique régionale des PME et PMI féminines : pertinence et défis de la Zlécaf », Lydia Mikolo a fait savoir que les femmes, quand il s'agit de les formaliser, on ne les retrouve plus. En 2024 par exemple, au premier et deuxième trimestres, environ 26 % d'entreprises ont été formalisées alors que, dans l'informel, on trouve près de 80% d'entreprises créées, a poursuivi la ministre des PME, avant de relever que c'est l'une des probléma-

tiques que le ministère s'attelle à résoudre. « En ce qui concerne la Zlécaf, il faut noter qu'il y a encore du chemin à faire, car il faut choisir le système de normes. Si nos produits ne sont pas normés, il n'y a pas de Zlécaf pour nous. Et les femmes doivent être les premières à porter la normalisation de leurs produits pour qu'ils soient vendus à l'espace Cémac », a-t-elle encouragé.

Outre le thème cité plus haut, les échanges lors dudit forum ont porté également sur les enjeux de la coopération Sud-Sud, avec l'ambition de créer des ponts entre les pays africains en vue de favoriser une croissance mutuelle.

Pour la présidente et fondatrice de la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo, Flavie Lombo, ce premier Wef constitue un pas important vers une meilleure intégration des



Les participantes aux panels/Adiac

femmes dans le tissu entrepreneurial congolais et africain. Il marque le début d'une série d'actions visant à encourager le leadership féminin et à favoriser une croissance économique har-

monieuse. Rappelons que la première édition de ce forum économique a réuni non seulement des entrepreneures, mais aussi des experts de divers domaines tels que l'agriculture, le numérique,

la formation et l'éducation, soulignant ainsi l'importance de la collaboration pour le développement des compétences et l'innovation en Afrique.

Lopelle Mboussa Gassia

TRIBUNAL D'OWANDO

Des présumés délinquants fauniques à la barre

L'instance judiciaire de la ville d'Owando va juger, le 19 septembre, deux personnes interpellées pour détention d'écaillés et griffes de pangolin géant, espèce animale intégralement protégée par la loi au Congo.

Les deux trafiquants avaient été pris en flagrant délit de détention de deux grands sacs contenant une importante quantité d'écaillés et griffes de pangolin géant, espèce animale intégralement protégée au monde.

A l'endroit des présumés délinquants fauniques, la justice désapprouverait, entre autres, la détention, circulation et tentative de commercialisation de deux grands sacs d'écaillés et griffes de pangolin géant. Ces derniers risquent des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende pouvant atteindre cinq millions de FCFA conformément à la loi.

En République du Congo, le pangolin fait partie des espèces animales intégralement protégées, conformément à la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées. L'article 27 de cette loi stipule : « L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement inter-



Les sacs contenant les écaillés et griffes de pangolin géant/Adiac

dits ; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique ».

Par ailleurs, une source proche du dossier affirmerait que le premier aurait acheté ces écaillés dans plusieurs villages du département de la Sangha où il a participé aux travaux d'installation de la fibre optique. Le second, quant à lui, s'est procuré sa quantité d'écaillés dans les villages environnants de Ouessou. Conscients des contrôles des agents des Eaux et Forêts qui s'effectuent entre Ouessou et Owando, ces présumés délinquants auraient camouflé ces écaillés et griffes de pangolin géant dans les roues de secours des véhicules, précise cette même source. Signalons que le commerce illégal des produits de la faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages. Le Congo qui s'est engagé à protéger ses espèces animales œuvre à dissuader tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage.

Fortuné Ibara

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

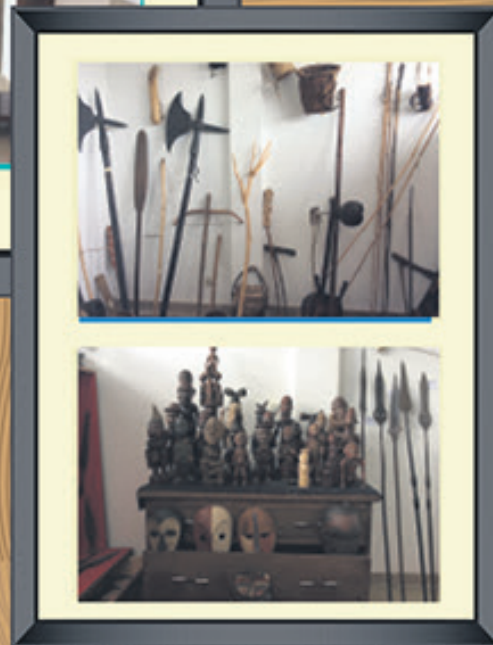
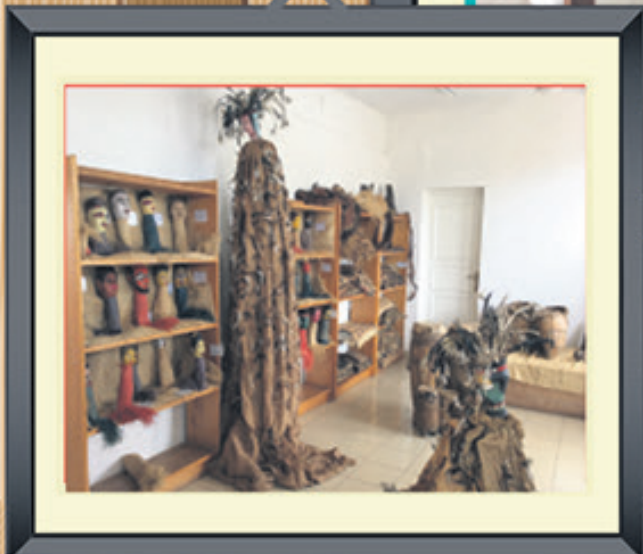
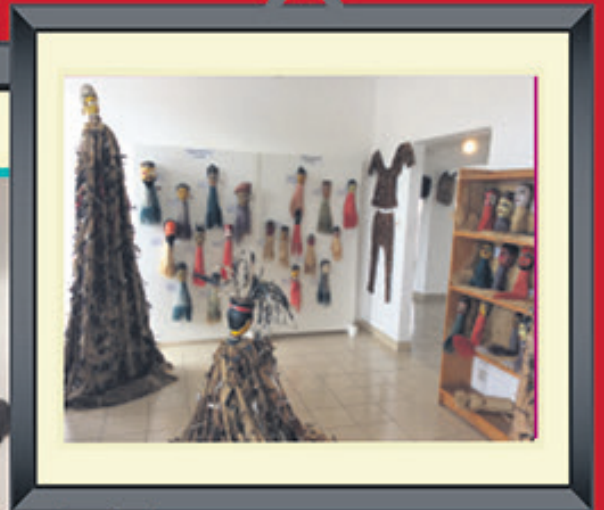
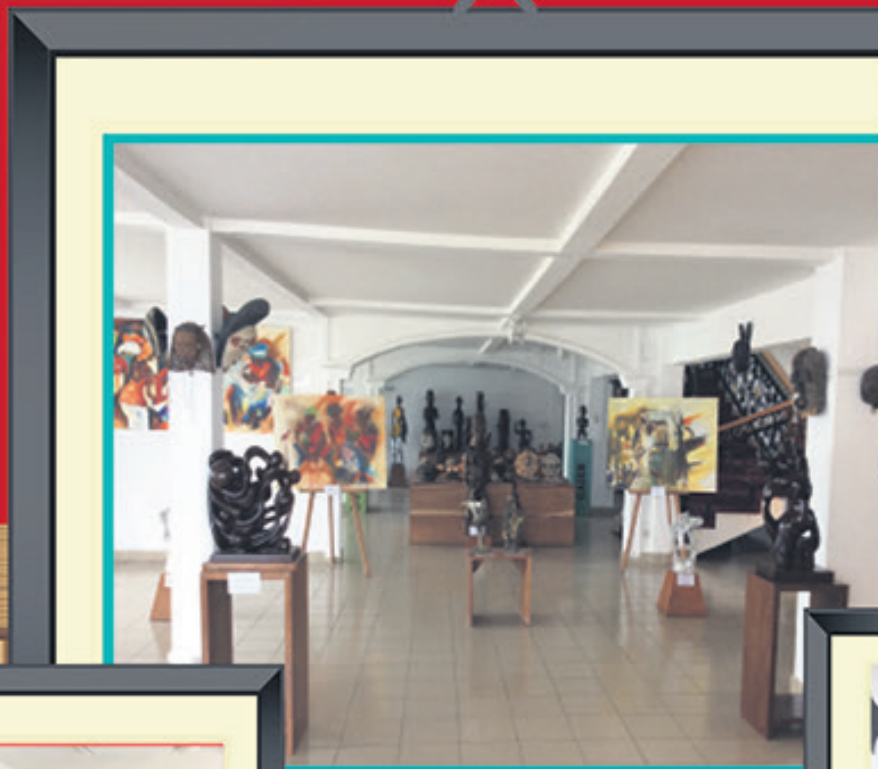
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

COOPÉRATION

Les USA renforcent leurs relations avec la mairie de Brazzaville

Le député-maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, et l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Eugene Young, ont fait le 18 septembre le tour d'horizon de la coopération décentralisée entre son pays et la mairie de la ville capitale.

« Nous avons parlé des possibilités d'augmenter les liens de coopération et d'amitié entre Brazzaville et nos villes, à travers la signature des contrats de jumelage », a déclaré le diplomate américain.

Répondant à la question de la presse relative aux moyens matériels et financiers que les USA peuvent apporter aux problèmes d'assainissement et d'érosion auxquels fait face Brazzaville, Eugene Young a indiqué que ces questions sont en étude entre les deux parties. « Notre pays fait également face aux mêmes phénomènes », a-t-il renchéri, avant d'ajouter que les USA sont présents dans tous les secteurs d'activités au Congo.

« Nous avons beaucoup de futurs projets avec le Congo. Vous savez que les USA sont les premiers investisseurs au niveau de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Or, ces institutions onusiennes entretiennent de bonnes relations de coopération et de partenariat avec le Congo. Nous en avons parlé également », a conclu le diplomate américain.

Roger Ngombé



Les deux délégations après les entretiens/Adiac

VIE ASSOCIATIVE

Constituer un répertoire national des organisations de jeunesse

La direction générale de la jeunesse a lancé, récemment à Brazzaville, une campagne nationale d'enrôlement des associations des jeunes dont l'ambition, à terme, est de constituer un répertoire national des organisations animées par la couche juvénile.

La campagne, lancée à travers deux ateliers dont l'un pour apprendre et l'autre pour se faire inscrire, va s'étendre sur l'ensemble du territoire national, à en croire le directeur général de la jeunesse, Jycert Rochar Loukanou Mbonza. Selon lui, cette campagne vise à renforcer l'engagement des jeunes dans la société en leur offrant des outils né-

cessaires pour réaliser leurs projets. « Cette campagne aura un impact significatif et durable tant pour les associations que pour les jeunes. Elle vise à enrôler l'ensemble des associations de jeunesse à travers tout le territoire avec une ambition claire : constituer un répertoire national des organisations de jeunesse, et grâce à une démarche technique,

nous sommes en mesure non seulement de mieux comprendre et de mieux cartographier ensemble les structures existantes, mais également d'identifier les besoins spécifiques de chacune d'elles afin d'y apporter des réponses adaptées et ciblées », a rappelé Jycert Rochar Loukanou Mbonza, espérant que cette initiative permettra de créer un



Lancement de la campagne d'enrôlement/Adiac

véritable réseau d'entraide et de solidarité parmi les jeunes.

Une initiative positivement saluée par les participants qui reconnaissent son importance pour le développement collectif. Certains ont expliqué les avantages pour l'enrôlement, notamment la possibilité de bénéficier des formations, des financements et des partenariats. « Ce n'est toujours pas bon d'exercer dans l'informel. Avec cette reconnaissance, cet enrôlement permettra à

d'autres ONG qui ne sont pas bien organisées de se structurer. Une fois enrôlés, vous avez l'opportunité de bénéficier de pas mal de formations telles que la formation en gestion des projets, en gestion associative, donc comment faire la vie associative », a expliqué Sarah Priscille Elembé. D'après ses initiateurs, le lancement de cette campagne représente une belle opportunité pour les jeunes de s'impliquer activement dans leurs communautés.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants/DR

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le Congo prépare l'élaboration de sa stratégie nationale

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a conféré le 17 septembre à Brazzaville avec la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama-Dian Barry, pour discuter des modalités de conception de la stratégie nationale de l'intelligence artificielle. Une réunion avec les partenaires sera organisée ce 19 septembre pour garantir sa réussite.

Le Pnud ayant été choisi comme partenaire technique pour assurer l'élaboration de cette stratégie nationale, la représentante résidente est allée rencontrer le ministre de tutelle pour débattre avec lui des modalités pratiques préliminaires avant la mise en œuvre du projet. « La représentante résidente du Pnud est venue nous voir parce que nous préparons ensemble une concertation sur l'intelligence artificielle. Dans la mise en œuvre de ce projet, les experts de son institution vont nous aider à élaborer la stratégie nationale de l'intelligence artificielle. Nous organisons ce jeudi une réunion avec les parties prenantes pour préparer son opérationnalisation », a précisé le ministre Léon Juste Ibombo. Pour sa part, la représentante résidente du Pnud a salué l'initiative du gouver-



Le ministre Léon Juste Ibombo en plein entretien avec le représentante résidente du Pnud au Congo/Adiac

nement et a estimé que la stratégie nationale qui sera élaborée profitera aussi bien aux jeunes qu'aux parents à travers le pays. «Le Pnud était heureux de recevoir la requête du ministre pour solliciter l'accompagnement du Congo dans l'élaboration d'une stratégie de l'intelligence artificielle. Donc toutes les concertations qui ont eu lieu il y a quelques jours et qui vont se poursuivre visent à poser les bases qui concourent à la mise en œuvre d'une feuille de route visant l'élaboration de la stratégie nationale de l'intelligence artificielle », a expliqué la représentante résidente du Pnud, Adama Dian Barry à l'issue de l'entrevue. Elle a félicité le gouvernement pour des efforts qu'il consent en matière de développement du numérique au Congo.

Firmin Oyé

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT



AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)
Les valeurs fondamentales des Nations Unies
Intégrité, Professionnalisme et Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en République du Congo à Brazzaville recrute pour son projet Fonds Mondial :

Titre du poste	Type de contrat / Durée	Lieu d'affectation	Date de prise de fonction
Analyste Administratif(ve) (2 postes)	Type : NPSA / Grade : NPSA9 Durée : un an avec possibilité renouvellement.	Brazzaville	Dès que possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers le lien suivant :

Analyste Administratif(ve)

https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/job/20575/?utm_medium=jobshare

La date limite de transmission des candidatures est fixée au **25 septembre 2024**

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

NB : Seul(e)s les candidat(e)s répondant au profil du poste seront contacté(e)s

Toute demande de clarification devra se faire uniquement par écrit. L'unité chargée des Ressources Humaines répondra par écrit via l'adresse email suivante : siv.bikindou@undp.org

Fait à Brazzaville, le 12 septembre 2024

Henry René DIOUF
Représentant Résident Adjoint



Brazzaville - Avenue Foch/Behagile - BP 465 - Tél. (242) 81 50 38 - 60 85 76 - 67 75 99 - Tél. Sat (31) 20 5407 183/188 République du Congo
Fax : (242) 81 16 79 - (242) 69 99 27 - Fax. Sat (31) 20 5407 188
E-mail : registrv.cg@undp.org - Site Internet : www.cg.undp.org



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ
LE QR CODE**

SANTÉ

L'OMS et le Congo favorables à l'amélioration de la sécurité des patients

La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Rebecca Moeti, et le directeur de cabinet du ministre de la Santé, Jean-Ignace Tendelet, ont convié le 17 septembre à Brazzaville le personnel de santé, les patients, les décideurs et les responsables des soins de santé à œuvrer davantage pour la sécurité des patients.

Ces multiples appels ont été lancés à la faveur de la célébration de la Journée mondiale de la sécurité des patients. L'édition de l'an 2024 a été commémorée sur le thème « Améliorer le diagnostic pour garantir la sécurité des patients » et pour slogan « Poser un diagnostic correct, c'est une question de sécurité ! ». Le thème et le slogan soutiennent la nécessité de poser rapidement un diagnostic correct pour garantir la sécurité des patients et obtenir de meilleurs résultats en matière de santé.

Le diagnostic qui consiste à déterminer le problème de santé que présente un patient est essentiel pour proposer les soins et le traitement nécessaires. Par contre, une erreur de diagnostic est l'incapacité à expliquer correctement et rapidement le problème de santé d'un patient. Un diagnostic tardif, erroné ou non posé ou le fait de ne pas donner d'explications au patient est considéré comme une erreur de diagnostic. « En 2024, l'Etat congolais invite tous à sensibiliser le personnel de santé aux erreurs de diagnostic (...), à accorder une place



En avant plan, directeur de cabinet du ministre de la Santé, Jean-Ignace Tendelet, explique les priorités du CongoAdiac

importante à la sécurité des diagnostics dans les politiques de sécurité des patients et les pratiques cliniques (...), à améliorer la qualité, la disponibilité et l'accessibilité des services de diagnostics, encourager la collaboration entre les décideurs politiques afin de promouvoir un diagnostic correct et donner aux patients ainsi qu'aux familles les moyens d'améliorer le processus de diagnostic », a indiqué

Jean-Ignace Tendelet, directeur de cabinet du ministre de la Santé. Ce dernier a révélé qu'avoir un bon diagnostic, une imagerie de qualité, des résultats de laboratoire fiables et leurs bonnes interprétations permet aux personnels de santé de prescrire un bon traitement. « En dépit de la crise financière, le ministre de la Santé s'efforce à remettre à niveau les systèmes d'imageries médicales des hôpitaux du pays », a signalé

le directeur de cabinet du ministre de la Santé.

On peut remédier aux erreurs de diagnostic, en s'attaquant aux problèmes systémiques et aux facteurs cognitifs. Les facteurs systémiques tiennent à des vulnérabilités organisationnelles qui favorisent les erreurs de diagnostic, notamment à des problèmes de communication entre soignants ou entre soignants et patients, à la lourdeur de la charge de travail

et au manque d'efficacité au sein d'une équipe. Les facteurs cognitifs tiennent à la formation et à l'expérience du clinicien ainsi qu'à la prédisposition aux préjugés, à la fatigue et au stress.

L'OMS continuera de collaborer avec le Congo ainsi que les parties prenantes pour faire de la sécurité du diagnostic une priorité et adopter une approche multidimensionnelle pour renforcer les systèmes, définir des démarches diagnostiques sûres, aider les soignants à prendre les bonnes décisions et impliquer les patients tout au long du processus de diagnostic. « Notre travail de promotion et de protection de la santé illumine la vie de tous et toutes. L'OMS soutient la prévention des préjudices subis par les patients et appuie le pays pour avoir un paquet de soins à tous les niveaux : périphérique, district et central. Nous proposons au pays des formations, des méthodes de suivis et évaluations afin que les standards du système soient respectés », a révélé le Dr Matshidiso Rebecca Moeti.

Fortuné Ibara

SÉCURITÉ

Les chefs de police d'Afrique centrale en conclave à Yaoundé

La 4e session ordinaire du Comité des chefs de police d'Afrique centrale (Ccpac) s'est ouverte mardi à Yaoundé, la capitale camerounaise, dans la perspective de renforcer la sécurisation des frontières dans l'espace Cemac.

Ce conclave qui intervient quatre ans après celui de Brazzaville au Congo a réuni les six pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), à savoir le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Selon le secrétaire permanent du Ccpac, le colonel de police Esaïe Ovono Mezui, les assises de Yaoundé témoignent de l'engagement des autorités camerounaises « d'œuvrer au renforcement de la coopération policière en Afrique centrale pour lutter contre la criminalité transfrontalière et internationale ».

Pendant deux jours, les experts de ces pays ont évoqué la nécessité de se doter des moyens permettant de renforcer leur coopération en la matière.

GABON

Des pluies diluviennes causent des inondations à Libreville

La pluie qui est tombée dans la nuit de lundi à mardi a provoqué de graves inondations à Libreville, la capitale gabonaise.

Il a plu la nuit précédente. La première précipitation avant la fin de la saison sèche. Dans la cour intérieure de la maison Fabrice Boukinda au PK 18, en banlieue de Libreville, quelques millimètres d'eau stagnent encore.

De nombreuses habitations sont inondées dans plusieurs zones de la ville de Libreville la capitale. Les glissements de terrains sont provoqués par des eaux de pluie.

Plusieurs quartiers sont envahis par les eaux de pluie. Une situation que vit ce matin les riverains à Li-

breville et ses environs causant de nombreux désagréments aux habitants.

A Libreville, les rues et les habitations sont souvent envahies par les eaux. Dans la banlieue de Libreville, c'est une situation qui dure depuis plusieurs années.

Certains riverains jugent cela très dangereux à cause des moustiques, vecteurs du paludisme mais aussi pour les enfants qui peuvent s'y noyer en se rendant ce matin à l'école. Certaines familles voient les eaux envahir leurs domiciles et

causer d'énormes dégâts. « Nous sommes dans l'eau. Ensemble que certaines familles, nous sommes tous dans l'eau. Les pieds sont dans l'eau, on ne fait plus rien », se plaint un père de famille qui n'a pas pu se rendre à son lieu de travail.

Le climat au Gabon est de type équatorial, chaud et humide. Il est caractérisé par deux saisons sèches (de juin à septembre et de mi-décembre à mi-janvier) et par deux saisons des pluies (d'octobre à mi-décembre et de mars à juin).

Le trafic ferroviaire paralysé par un déraillement d'un train marchandises

Un train de marchandises a déraillé lundi à 04h30 heure locale entre les gares gabonaises d'Otoumbi et d'Alembé causant ainsi une suspension du trafic ferroviaire jusqu'à nouvel ordre, a indiqué la Société d'exploitation du Transgabonais dans un communiqué.

« Le train de voyageurs qui avait été annoncé pour un départ à 14h de la gare d'Owendo, dans la capitale gabonaise Libreville (nord-ouest), en destination de

Franceville, dans la province du Haut-Ogooué (sud-est), a été suspendu », rapporte le communiqué. Aucun blessé ni perte en vie humaine n'est à déplorer. Cependant,

près de 100 mètres de voie ont été endommagés. « Les équipes sont actuellement sur le terrain pour rétablir le trafic dans les meilleurs délais », a précisé la société gabonaise de chemin de fer.

Le Gabon dispose d'une seule voie ferrée entre Libreville et Franceville qui couvre une distance de près de 700 km.

Xinhua

SANTÉ

Un premier vaccin contre le mpox préqualifié

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a « préqualifié », le 13 septembre, le premier vaccin contre le mpox (variole simienne), estimant qu'il s'agit d'une « étape importante » dans la lutte contre la maladie surtout sur le continent africain.

Selon l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU, l'évaluation pour la préqualification est basée sur les informations soumises par le fabricant et sur l'examen de l'Agence européenne des médicaments, l'agence réglementaire de référence pour ce vaccin contre le mpox. « Cette première préqualification d'un vaccin contre le mpox est une étape importante dans notre lutte contre la maladie, à la fois dans le contexte des flambées actuelles en Afrique et à l'avenir », a déclaré dans un communiqué le directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. La préqualification par l'OMS du vaccin MVA-BN permettra ainsi d'accélérer l'achat des vaccins contre la variole simienne par les gouvernements et les agences internationales telles que Gavi (l'Alliance du vaccin) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Les personnes âgées de plus de 18 ans prioritaires

« L'approbation de la préqualification devrait faciliter l'accès rapide et accru à ce produit vital dans les communautés qui en ont un besoin urgent, afin de réduire la transmission et d'aider à contenir l'épidémie », indique l'OMS. Pour le patron de l'OMS, « il est maintenant urgent d'intensifier les achats, les dons et le déploiement afin de garantir un accès équitable aux vaccins là où ils sont le plus nécessaires, aux côtés d'autres outils de santé

publique, pour prévenir les infections, arrêter la transmission et sauver des vies ». Le vaccin MVA-BN peut être administré aux personnes âgées de plus de 18 ans sous la forme de deux doses injectées à quatre semaines d'intervalle. Après un stockage préalable au froid, le vaccin peut être conservé à une température comprise entre 2 et 8°C pendant huit semaines. « Cette décision peut également aider les autorités réglementaires nationales à accélérer les approbations et, en fin de compte, à améliorer l'accès à des vaccins

contre la variole dont la qualité est garantie », a fait valoir le Dr Yukiko Nakatani, sous-directeur général de l'OMS chargé de l'accès aux médicaments.

Plus de 25 000 cas dont 723 décès en Afrique

Cette annonce intervient un mois après la décision de l'OMS de déclarer l'escalade de la flambée de mpox en République démocratique du Congo (RDC) et dans d'autres pays comme étant une crise de grande ampleur. Plus de 120 pays ont confirmé plus de 103 000 cas de mpox depuis le

début de la flambée mondiale en 2022. Pour la seule année 2024, on a recensé 25 237 cas suspects et confirmés et 723 décès dus à différentes flambées dans 14 pays de la Région africaine (sur la base des données du 8 septembre 2024). Les données disponibles montrent qu'une dose unique de vaccin MVA-BN administrée avant l'exposition a une efficacité estimée à 76 % pour protéger les personnes contre le mpox, et que le schéma à deux doses a une efficacité estimée à 82 %. La vaccination après l'exposition est moins efficace que la vaccination avant l'exposition. L'OMS recommande donc l'utilisation d'une dose unique dans les situations de flambée épidémique où l'approvisionnement est limité. L'OMS souligne la nécessité de recueillir des données supplémentaires sur l'innocuité et l'efficacité du vaccin dans ces circonstances.

Noël Ndong

« il est maintenant urgent d'intensifier les achats, les dons et le déploiement afin de garantir un accès équitable aux vaccins là où ils sont le plus nécessaires, aux côtés d'autres outils de santé publique, pour prévenir les infections, arrêter la transmission et sauver des vies »

SOUDAN

3,4 millions d'enfants exposés à un risque élevé de maladies épidémiques

Environ 3,4 millions d'enfants de moins de cinq ans sont exposés à un risque élevé de maladies épidémiques mortelles au Soudan, a déclaré mardi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans un communiqué.

Avec les fortes pluies et les inondations dans le pays, des maladies comme le choléra, le paludisme, la dengue, la rougeole et la rubéole « peuvent se propager plus rapidement et aggraver sévèrement les perspectives pour les enfants dans les Etats touchés et au-delà », a déclaré Sheldon Yett, représentant de l'Unicef au Soudan, cité par le communiqué.

Ces crises résultent d'une baisse significative des taux de vaccination et de la destruction des infrastructures de santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène en raison du conflit interne en cours, a-t-il dit, ajoutant que la détérioration de l'état nutritionnel de nombreux en-

fants au Soudan les expose à un risque encore plus grand. L'Unicef a livré 404 000 doses de vaccin oral contre le choléra au Soudan le 9 septembre, a indiqué le communiqué.

Selon l'Unicef, la couverture vaccinale au Soudan a chuté à environ 50%, alors qu'elle était de 85% avant le conflit interne. Plus de 70% des hôpitaux des zones touchées par le conflit ne sont plus opérationnels et les professionnels de santé de première ligne n'ont pas été payés depuis des mois.

Depuis le début des combats entre les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide en avril 2023, des maladies épidémiques telles que le choléra, le pa-



Le ministère a attribué la propagation du choléra à la détérioration des conditions environnementales causée par le conflit et à l'utilisation d'eau souillée.

ludisme, la rougeole et la dengue se sont propagées, entraînant des centaines de décès. Le conflit a fait au moins 16 650 morts et déplacé des millions de personnes.

Le ministre soudanais de la Santé, Haitham Mohamed Ibrahim, a officiellement déclaré une épidémie de choléra dans le pays le 17 août. Le ministère a attribué la propagation du choléra à la détérioration des conditions environnementales causée par le conflit et à l'utilisation d'eau souillée.

Le ministère soudanais de la Santé a indiqué mardi que 10 022 cas de choléra, dont 328 décès, avaient été enregistrés dans le pays entre le 15 juillet et ce lundi.

Xinhua

FRANCE

Paris se prépare à accueillir le Sommet de la Francophonie

Dans quelques jours, les chefs d'État et de gouvernements de 84 pays francophones convergeront vers Paris à l'occasion du Sommet de la Francophonie organisé en France pour la première fois depuis 33 ans.

Un évènement majeur « dont les enjeux sont politiques, économiques, numériques et culturels », ont annoncé les organisateurs le 17 septembre, au cours d'une conférence de presse conjointe en présentiel et distanciel, salle Senghor, au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Une conférence donnée par Oria Vandeweghe, directrice de la communication et porte-parole (OIF) et François Vandeville, secrétaire général du Sommet de la Francophonie (MEAE*).

Ils ont présenté tour à tour les enjeux-clés du Sommet s'inscrivant dans la dynamique de la Francophonie et ont abordé les enjeux propres à la France en tant que pays hôte de cette plus haute instance de la Francophonie.

À cette occasion, a été fait un point global sur le prochain Sommet de l'organisation qui se tiendra le 4 octobre dans les murs de la prestigieuse Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts, pour se poursuivre le 5 octobre au Grand Palais à Paris.

Les plus hauts représentants de ce vaste ensemble linguistique, qui compte plus de 300 millions de personnes dans le monde, se retrouveront donc en France, pays hôte de ce sommet, mais en l'absence du Mali, du Burkina Faso, du Niger et de la Guinée qui n'ont pas été invités à la grand-messe.

Sur les 88 Etats et gouvernements membres de l'OIF, les organisateurs ont reçu « 81



OIF conférence de presse, salle Senghor, Paris 17 septembre 2024/DR

confirmations de présence de délégations étrangères, dont 51 au niveau des chefs d'État et de gouvernement», a déclaré François Vandeville.

L'OIF, qui a pour missions de «promouvoir la langue française», «la paix, la démocratie et les droits de l'Homme», «appuyer l'éducation» et «développer la coopération économique», estime le nombre de locuteurs français à 321 millions sur les cinq continents, ce qui en fait la 5e langue la plus parlée au monde.

Le thème de ce sommet « Créer, innover et entreprendre en français » s'inscrit en résonance avec les jeux Olympiques de Paris 2024, où la diversité a été particulièrement célébrée, a souligné la directrice de la communication de l'OIF, en insistant sur

l'évènement qui vise à être inclusif. Un thème retenu par le président Emmanuel Macron et la secrétaire générale de l'OIF Louise Mushikiwabo, a expliqué Oria Vandeweghe dans une volonté affirmée d'une implication de la jeunesse dans des échanges avec les représentants des nations et la formulation des recommandations à l'issue des travaux.

Ce sommet s'inscrit dans une période importante pour la France marquée par quatre évènements de dimension internationale, a rappelé en préambule François Vandeville, citant l'anniversaire du débarquement de Provence parti des côtes africaines en août 1944, les Jeux Olympiques de Paris 2024, le Sommet de l'OIF, puis la réouverture de la

cathédrale Notre-Dame de Paris en décembre prochain.

L'enjeu du Sommet de l'OIF est important pour la Francophonie qui compte aujourd'hui 300 millions de locuteurs dans le monde et en rassemblera 715 millions d'ici 2050, ce qui impose «un appui significatif à l'enseignement du français», a-t-il ajouté. Un enjeu linguistique garant d'un monde multiculturel mais aussi géopolitique capital, selon lui, en ce qu'il rassemble 88 Etats répartis dans les cinq continents.

La culture, la jeunesse, le multilatéralisme, l'économie au cœur des activités

Le sommet de l'OIF sera l'occasion d'évènements qui se dérouleront sur toute la semaine dans différents sites

(Paris et Villers-Cotterêt) avec une ouverture des festivités programmée le 1er octobre, l'inauguration du village francophone le 2 octobre, la session interministérielle qui rassemblera les ministres des Affaires étrangères le 4, le Sommet en lui-même avec la journée de travail des chefs d'État le 5, un huis clos politique sur le thème du multilatéralisme retrouvé et la restitution des travaux en fin de journée ; enfin, le 6 octobre, la fermeture officielle des travaux.

Parallèlement, un village de la Francophonie et un festival de la Francophonie seront ouverts du 2 au 6 octobre prochain dans deux salles parisiennes. Il est prévu de nombreuses activités culturelles au Centquatre, établissement public de coopération culturelle dans le quartier d'Auber-ville, ou encore à la Gaîté Lyrique, parmi lesquelles un festival au titre ambitieux : « Refaire le monde, le festival de la Francophonie », un défilé de mode des pays francophones, une librairie éphémère et des expositions, des concerts (Fally Ipupa, Angélique Kidjo sont attendus parmi de nombreux autres), etc.

Le volet économique, quant à lui, sera traité dans le cadre du salon FrancoTech, «salon des innovations en français», qui rassemblera les 3 et 4 octobre, au sein du campus de startups Station F, près de 1500 professionnels et 200 exposants venus d'une centaine de pays.

Bénédicte de Capèle
et Marie Alfred Ngoma

OMC

Ngozi Okonjo-Iweala compte briguer un deuxième mandat

Ancienne ministre nigériane des Affaires étrangères puis des Finances, le Dr Ngozi Okonjo-Iweala est la première femme et la première Africaine à diriger l'Organisation mondiale du commerce (OMC). A moins d'un an de la fin de son mandat, elle annonce vouloir succéder à elle-même.

Actuelle directrice générale de l'OMC, Dr. Ngozi Okonjo-Iweala a officiellement annoncé son intention de briguer un second mandat. Cette décision intervient en réponse à la demande du Groupe africain. Dans une déclaration

transmise à Petter Ølberg, président du Conseil général de l'OMC, Dr. Okonjo-Iweala a confirmé sa décision de poursuivre son engagement à la tête de l'organisation.

« Elle a répondu favorablement à la demande du

Groupe africain, tenant compte du soutien massif et diversifié exprimé par les membres », a confirmé le porte-parole de l'OMC, Ismaila Dieng. Le processus de réélection sera désormais géré par le président du Conseil général, qui supervisera les prochaines étapes.

Dr. Okonjo-Iweala est devenue directrice générale de l'OMC le 1er



mars 2021, marquant l'histoire en étant la première femme et la première Africaine à occuper ce poste de premier plan. Son mandat actuel expire le 31 août 2025, mais la nouvelle annonce confirme son ambition de poursuivre les réformes qu'elle a initiées et de renforcer l'efficacité de l'organisation face aux défis mondiaux du commerce.

Noël Ndong



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

LITTÉRATURE

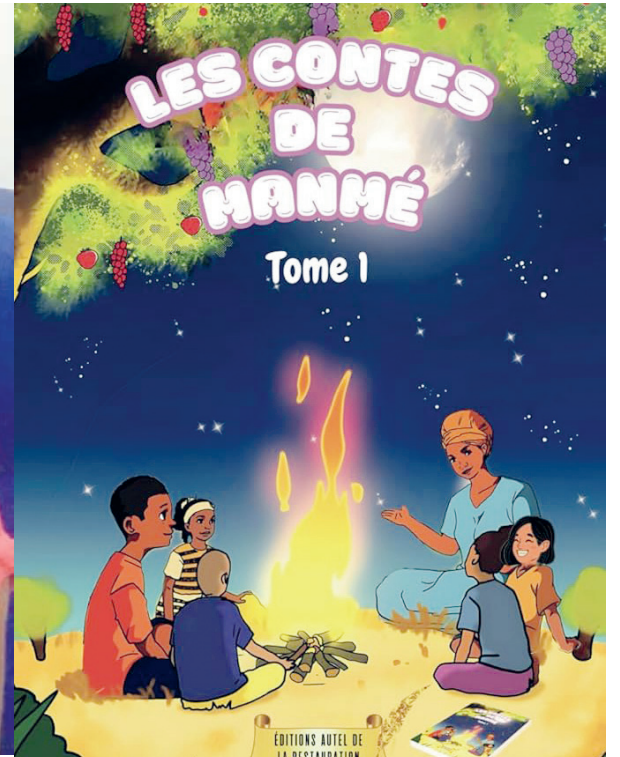
Sarah Candice Yoka signe «Les Contes de Manmé»

«Les Contes de Manmé», c'est un recueil de cinq histoires, publié, le 5 juillet dernier sur le site Amazon par la maison d'édition L'autel de la restauration. Ce livre de cent quatorze pages est destiné avant tout aux enfants, et aussi par ricochet aux personnes de tous les âges.

Les cinq histoires qui constituent ce livre sont très instructives et amusantes, riches en enseignements et profondes en leçons de vie. Des histoires qui ont une morale à la fin. À travers ce voyage littéraire, Candice Sarah Yoka immortalise des récits ancrés dans la tradition orale et porteurs de sagesses intemporelles. « Dans «Les Contes de Manmé», il y a des souvenirs des moments passés en famille à se raconter, des histoires assis tous ensemble autour d'une table avant d'aller se coucher. J'ai grandi dans cette atmosphère et je remarque qu'aujourd'hui beaucoup ne le font presque plus, alors que c'est un grand moment de partage en famille. Cette représentation fait partie de notre identité en tant qu'Africain et c'est ce qui est représenté sur la couverture du livre. Les membres de la famille sont assis tous ensemble autour d'un feu sous un arbre à écouter les histoires d'une maman et des aînés, qui sont à la fois des conseils, des mises en garde, dites de manière amusante. Ces contes marquent des moments de la vie d'une façon

que l'on réalisera peut-être plus tard. Ces histoires sont donc pour tous les âges », a expliqué l'auteure de ce livre, Sarah Candice Yoka.

En effet, chaque conte entraîne dans un univers unique, peuplé de personnages inoubliables et de situations intrigantes. Que ce soit Aloui la petite souris égoïste, Cafu qui raconte le périple de sa vie de cafard, ou encore l'amour incontestable de maman kangourou pour son enfant, en passant par la brave petite Koya, sans oublier la petite tortue qui raconte les enseignements de son père dans «Papa m'a dit», les protagonistes de ces histoires affrontent des défis variés et



« Dans «Les Contes de Manmé», il y a des souvenirs des moments passés en famille à se raconter, des histoires assis tous ensemble autour d'une table avant d'aller se coucher. J'ai grandi dans cette atmosphère et je remarque qu'aujourd'hui beaucoup ne le font presque plus, alors que c'est un grand moment de partage en famille. Cette représentation fait partie de notre identité en tant qu'Africain et c'est ce qui est représenté sur la couverture du livre. Les membres de la famille sont assis tous ensemble autour d'un feu sous un arbre à écouter les histoires d'une maman et des aînés, qui sont à la fois des conseils, des mises en garde, dites de manière amusante. Ces contes marquent des moments de la vie d'une façon que l'on réalisera peut-être plus tard. Ces histoires sont donc pour tous les âges »

offrent aux lecteurs des perspectives nouvelles sur le courage, la générosité, l'amour et la sagesse.

Notons que Sarah Candice Yoka est une jeune auteure âgée de 33 ans qui est à sa toute première publication. Elle est parmi les écrivains invités à la septième édition de la Rentrée littéraire du Congo, prévue du 19 au 21 septembre de cette année.

Bruno Okokana

RÉSIDENCE « TEXTES EN SCÈNES »

Les artistes congolais éligibles aux candidatures

Vingt-quatre pays africains dont la République du Congo font partie des États éligibles au programme de résidence « Textes en scènes » qui s'adressent aux dramaturges.

Organisé par le Centre culturel de rencontre international John Smith, en partenariat avec la Chartreuse (Centre national des écritures de spectacle à Villeneuve lez Avignon), « Textes en scènes » est un concours dédié aux auteurs et autrices d'œuvres théâtrales. Ce programme vise à encourager la création contemporaine et à faire découvrir leurs écrits au grand public. Détecteur de talent et propulseur de carrière, il se déroule chaque année et la date limite d'envoi des textes pour la huitième édition en cours de préparation est le 15 décembre. Les participants sont invités, dans ce même élan, à soumettre leur candidature via le formulaire en ligne.

Le dossier d'inscription doit notamment comporter une biographie de l'auteur avec ses coordonnées complètes ; une lettre de

motivation de l'auteur avec la confirmation formelle qu'il s'engage à suivre l'atelier d'écriture selon le calendrier de Textes en scènes ; une preuve que l'auteur répond bien aux conditions fixées ; un extrait significatif d'un texte précédemment écrit ou du projet en cours en maximum dix pages ; un résumé du projet original et inédit en cours d'écriture que l'auteur souhaite développer en atelier, avec une note sur l'état de l'écriture au moment du dépôt du dossier et sur ses développements ultérieurs. Les organisateurs exigent aussi des candidats une attestation sur



l'honneur certifiant que le participant est l'auteur de son œuvre. « *Aucun texte, ni correction, ni rajout ne sera accepté après réception du texte* », précisent les initiateurs dudit concours. Par ailleurs, la participation au concours est ouverte aux auteurs sans limite d'âge. Les œuvres présentées doivent être écrites en langue française. Elles concernent toutes les pièces de forme classique ou moderne, en vers ou en prose, comportant au moins deux personnages. Selon les organisateurs, les pièces à soumettre doivent être originales et inédites. « *Chaque candidat doit présenter un texte de théâtre original*

en cours d'écriture ou en projet et s'engage à le développer pendant une brève résidence collective de 15 jours à Ouidah au Bénin en mars 2025 », ajoutent-ils.

Le jury de sélection notera les œuvres, en fonction de sa propre sensibilité, mais aussi en fonction d'autres critères comme : le style (usage de la langue, vers, prose, etc.) ; le rythme ; la pertinence des dialogues ; la construction des personnages ; la capacité de l'œuvre à être interprétée ; les émotions se dégageant de l'œuvre et enfin l'intérêt général de l'œuvre.

Soulignons qu'au terme des candidatures, quatre lauréats bénéficieront d'un accompagnement sur une année, avec pour l'un d'entre eux une résidence d'écriture à la Chartreuse-Centre national des écritures de spectacle à Villeneuve lez Avignon en France.

Merveille Jessica Atipo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



BASKETBALL

Fabrice Makaya Matève veut renouer avec les institutions internationales

Le retour des athlètes congolais dans les compétitions internationales fait partie des axes prioritaires auxquels le candidat Fabrice Makaya Matève compte s'attaquer s'il venait à être élu à la tête de la Fédération congolaise de Basketball.

Face aux présidents des clubs de basketball congolais qu'il a rencontrés le 16 septembre, Fabrice Makaya Matève, candidat à la présidence de la Fédération congolaise de basketball (Fecoket), a promis d'engager les pourparlers avec la Fédération internationale de basketball (Fiba), afin de lever la sanction qui pèse sur la fédération depuis près de sept ans. « Nos athlètes n'ont pas eu la chance d'aller en compétition internationale et c'est donc notre axe prioritaire. Nous allons renouer avec les institutions internationales Fiba Afrique et Fiba Monde, pour qu'au plus vite nous trouvions une solution. Ça va être pour nous une des premières choses à faire », a-t-il déclaré.

En effet, le Congo a été sanctionné par la Fiba en 2017 pour ne pas avoir honoré

son engagement d'organiser l'Afro basket. Cette suspension est intervenue en raison de sérieux dysfonctionnements dans la gestion de la Fécoket. Les problèmes incluaient des conflits internes et des irrégularités dans le respect des règlements internationaux, ce qui a entraîné l'exclusion temporaire du Congo des compétitions internationales de basketball organisées par la Fiba. Le plan d'action de Makaya Matève, dénommé « Ensemble, redonnons au basketball congolais sa place ! », indique une volonté de contribuer à l'amélioration de la gouvernance et des performances de la fédération, ainsi qu'à la structuration du basketball local à différents niveaux.

Pour ce faire, il s'engage à améliorer les conditions de pratique, notamment en



Makaya Matève face à la presse/Adiac

renforçant la formation des techniciens et des jeunes talents, en impliquant les clubs et les écoles dans le processus de développement. La formation des pratiquants de cette discipline sportive est, selon le candidat, un en-

jeu majeur pour outiller un personnel qualifié et compétent afin de répondre aux attentes du public. « Tous les mois, nous enverrons des encadreurs dans les départements pour commencer à former des basketteurs.

Nous irons aussi dans les établissements scolaires parce que le sport doit se faire dès le bas âge », a expliqué Fabrice Makaya Mateve.

Il a également exhorté les dirigeants et les joueurs à s'unir pour moderniser la fédération congolaise de basketball et atteindre de meilleures performances. Il s'est dit confiant quant à l'avenir du basketball congolais, à condition que tous les acteurs de la discipline collaborent activement. Sa candidature, qui vise l'Olympiade 2025-2028, s'appuie sur son expérience

passée en tant que président de la ligue de basketball de Brazzaville entre 2008 et 2023.

L'élection pour la présidence de la Fecoket à laquelle Fabrice est candidat est prévue pour décembre 2024.

Durly Emilia Gankama



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



Rentrée Littéraire du Congo (RELICO 2024)



Pen Centre Congo Brazzaville

En partenariat avec la librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville) ; Culture ELONGO Prix des cinq continents

Thème : « Ouvrir un livre, le lire est un droit »

Programme de travail (19, 20 21 septembre 2024)

Horaires	Jeudi <i>La littérature : une amie et une confidente</i>	Horaires	Vendredi <i>Voyage avec la littérature</i>	Horaires	Samedi <i>La littérature, le savoir,</i>
9h-9h30	Arrivée des auteurs et invités	9h-9h30	Arrivée des auteurs et invités	9h-9h30	Arrivée des auteurs et invités
9h30-10h	<ul style="list-style-type: none"> - Mot du modérateur - Mot du Directeur de publication - Mot du président - Mot du président de l'UNEAC 	9h30-11heures	Modérateur : Lewa_Let Mandah <ul style="list-style-type: none"> - Martin Pape (RDC) - Florent Sogni Zaou - Itoua-Itoua - Ken PHINEAS 	9h30-11h00	Lecture du livre, Le Manguier, le Fleuve et la Souris de Denis SASSOU N'GUESSO. Modérateur : Obambé Gakosso <ul style="list-style-type: none"> - Grégoire Lefouoba - Chardin Nkala - Moukouami Mouendo - MABIALA MAPA
10 h-10h15	Fortuné Batéza (Humour)	11h-13h30	Modérateur : Rosin Loemba <ul style="list-style-type: none"> - Chardin Nkala - Hugues Eta - Willy Gom - Emile Gankama 	11h-12h30	Zédem (Humouriste) Modérateur : Mme Guili Tsoumou Gavoka <ul style="list-style-type: none"> - Juste Désiré - Nicole Mballa - Télémine Kiongo
10h30-12h	Modérateur : Willy Gom <ul style="list-style-type: none"> - Perez Epagna - Mme Eugénie Opou - Mouandza Octave - Ken PHINEAS 	13h30-15 heures	Modérateur : Fidèle Biakoro <ul style="list-style-type: none"> - Henri Djombo - Candide Yoka - Ferréol Gassackys 	13h15min	Remise des prix 1. Juste Désiré (H.D) 2. Louis Bakabadio (PDG MAHMOUDI) 3. Nicole Mballa (Président Re)
12h-12h30	Pause-café	15h-15h30	- Mot de fin et Photo de groupe/Cocktail		
12h30-14h	Modérateur : Mongo-Etsion <ul style="list-style-type: none"> - Rosin Loemba - Mildred Moukenga - Malachie Cyrille Ngouloubi - Moïse BOBONGO 				

Le PEN CENTRE CONGO BRAZZAVILLE
La LIBRAIRIE LES MANGUIERS
L'ASSOCIATION CULTURE ELONGO

Vous invitent à la
7^e Edition de la RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO
« RELICO 2024 »
Thème:
Ouvrir un livre, le lire est un droit

19 20 21
Septembre 2024
9H

84, BOULEVARD DENIS SASSOU N'GUESSO
(LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE)

Djason Philosophe
& SUPER NKOLO MBOKA

Pelisa Moto...

Avis! Avis! Avis!**UN APPEL D'OFFRE POUR LA RENOVATION DE LA CLOTURE DE LA CHANCELLERIE**

L'ambassade du Nigeria souhaite inviter des entreprises à soumissionner pour un contrat de rénovation de la clôture de la chancellerie de l'Ambassade du Nigéria située au 1, Avenue, Auxence Ickonga, B.P 790, Brazzaville, République du Congo Toutefois, les soumissionnaires sont priés de soumettre leur proposition dans un délai d'une semaine à compter de cette annonce pour évaluation par le Comité des soumissionnaires de l'Ambassade du Nigeria.

ANNONCE

Monsieur Saïd PORTELAT PIOMIE déclare avoir perdu un BL (Bill of Loading) ou connaissance numéro SL 402 PN 037 concernant les véhicules tracteurs en provenance de la Chine, appartenant à la Société Africaine de Production et de Distribution. Le nom de l'armateur est: SHANGAI FAREAST INTERNTIONAL AGENCY, représenté ici au Congo par Monsieur BU HE.

Par ailleurs, il a signalé que les deux autres originaux du BL sont déjà remis à M. BU HE, responsable de la société SHANGAI FAREAST INTERNTIONAL AGENCY.

Toute personne ayant retrouvé ce BL ou connaissance est priée de le déposer au siège du journal La Semaine Africaine, Bureau de Pointe-Noire, sis dans l'enceinte de l'Evêché, au centre-ville, ou appeler au numéro: 06 902 47 95.

VIVRE LA
RENTREE
NOÉL ET TOUTE
AVEC!



Scannez le code pour
rejoindre notre
communauté

ACHAT
EN
LIGNE

KHEKHE_SHOP

VENTES EN LIGNE CONGO

Ventes des articles en ligne comme :
chaussettes de marques, sandales et bien
d'autres.

Disponible sur :

 Facebook  Instagram  Tik_tok

WhatsApp business : +242 06 911 11 03

NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et le sergent-chef Martial Gockaba évoluant à la direction centrale de la justice militaire (ministère de la Défense nationale) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante, mère, Ndoulou Marie Madeleine « Maman Mado », survenu le vendredi 6 septembre 2024, à 2 heures 45 mn au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B).

Le deuil est organisé au 138 de la rue Massoukou, à Mougali, Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le Conseil national face aux défis de l'éducation non formelle

Ouverts le 18 septembre à Brazzaville, les travaux de la 26^e session du Conseil national de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, qui prendront fin le 21 du même mois, se tiennent sur le thème « Enjeux et défis de l'éducation non formelle dans le système éducatif congolais ».

L'éducation non formelle recouvre tous les programmes et processus de l'éducation individuelle et sociale destinés aux adultes et aux jeunes pour développer en eux des aptitudes et compétences en dehors du cursus éducatif officiel. « L'avenir d'une bonne partie de la jeunesse de notre pays se joue dans ce secteur. Il nous revient de le dynamiser en s'assurant que chaque Congolais, quelle que soit sa situation socioéconomique, ait accès à l'éducation », a indiqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, ouvrant les travaux de cette 26^e session du Conseil national.

En dehors du thème général, les sachants et praticiens du système éducatif vont plancher sur plusieurs sous-thèmes, a expliqué David



Les sachants et praticiens du système éducatif à l'ouverture des travaux du Conseil national/Adiac

« L'avenir d'une bonne partie de la jeunesse de notre pays se joue dans ce secteur. Il nous revient de le dynamiser en s'assurant que chaque Congolais, quelle que soit sa situation socioéconomique, ait accès à l'éducation »

Boke, inspecteur général de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. Il s'agit des problématiques comme : l'éducation non formelle, un défi majeur dans la réinsertion socio-économique économique des jeunes ; la prise en main des enfants défavorisés par l'éducation non formelle ; la production des manuels liés à l'éducation non formelle. A travers ces sous-thèmes qui ne sont pas ici exhaustifs, les participants à la 26^e session du Conseil national de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation vont analyser les points forts et faibles du système éducatif afin de corriger ce qui doit l'être. C'est aussi au cours de ces assises que les bases de la rentrée scolaire 2024-2025 seront posées.

Rominique Makaya

OPEN

Le Golf club de Brazzaville s'impose à Kinshasa

Le Golf club de Brazzaville a dominé la 26^e édition de l'Open de Kinshasa en remportant cinq prix lors de cette compétition internationale disputée du 13 au 15 septembre.

Le golfeur James Medou, du Golf club de Brazzaville, a dominé les compétitions lors des trois jours de l'Open de Kinshasa. Il a en effet remporté le premier prix de la première série hommes avant de se distinguer au concours de la balle la plus proche du drapeau et de remporter le jour suivant

le premier prix de la première série. Le compétiteur a clôturé le tournoi en occupant la deuxième place au troisième jour totalisant ainsi quatre prix. Par ailleurs, Susan Nalwonga a décroché le prix de la balle la plus proche du drapeau le troisième jour de la compétition.

Des performances saluées par le président du Golf club de Brazzaville, Grégoire Piller. « Participer à cet événement et ramener ces trophées à Brazzaville est un grand honneur pour notre club. Depuis soixante-cinq ans, nous cultivons un héritage de compétitivité qui a grandement contribué à la promotion du golf. Je suis déterminé à restaurer et à renforcer le prestige de notre club au niveau national, régional, et international », a-t-il déclaré.

Les titres remportés par le Golf club de Brazzaville ont démontré sa supériorité technique dans une compétition à laquelle plus de cent cinquante golfeurs de vingt-six pays ont pris part. Selon Grégoire Piller, les membres du club, dirigeants et joueurs, sont déterminés à exceller dans les compétitions régionales et à mettre en avant le potentiel du golf congolais sur la scène internationale. Par ailleurs, le président du Golf club de Brazzaville a dévoilé les projets en vue. Il s'agit notamment de la création de l'Union congolaise de golf, d'une académie pour les jeunes talents. « Avec l'appui des partenaires comme



Le golfeur James Medou ayant remporté quatre prix lors de l'Open de Kinshasa

R&A, gardien des standards internationaux du golf, et son sponsor officiel Ecobank, le club s'engage fermement à développer ce sport dans tout le pays », a-t-il indiqué en soulignant que ces initiatives visent à démystifier l'image élitiste et inaccessible du golf en le rendant accessible à

tous les Congolais.

En s'appuyant sur les fondations établies par des pionniers, notamment Daniel Neuville et Louis Rodriguez, le Golf club de Brazzaville veut devenir un moteur de développement de ce sport dans le pays.

R.M.



Susan Nalwonga ayant décroché le prix de la balle la plus du drapeau le troisième jour de la compétition./DR